

PRÉPARATION AU DSCG DIPLOME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION en contrat d'apprentissage RNCP 35044



NIVEAU
DE DIPLOME
BAC+5



PERSPECTIVES
MÉTIERS

- Superviseur,
- Directeur administratif et financier,
- Responsable comptable,
- Contrôleur de gestion,
- Comptable en cabinet ou en entreprise,
- Auditeur,
- Chef de mission.



OÙ EXERCER
L'ACTIVITÉ ?

- Cabinets d'expertise comptable,
- Commissariat aux Comptes,
- Services financiers ou contrôle de gestion des grandes entreprises,
- Banques.



MISSIONS EN ENTREPRISE
(Liste de missions non exhaustive)

- Réaliser une veille réglementaire, vérifier la conformité réglementaire et légale des dispositifs en place.
- Gérer un portefeuille de client et assurer le suivi dans les domaines comptable, social, fiscal.
- Réaliser des études financières.
- Élaborer le budget et le plan de l'entreprise en conformité avec les choix stratégiques de direction générale.
- Contrôler la comptabilité de l'entreprise et la bonne gestion de sa trésorerie.
- Être le garant de la fiabilité du reporting : préparer les résultats mensuels et trimestriels, analyser les écarts.
- Effectuer un suivi de risques financiers.
- Calculer des coûts de revient.
- Mettre en place des outils de gestion.
- Établir les documents légaux tels que les déclarations fiscales, les déclarations de TVA, les déclarations de résultats, les comptes annuels, les déclarations de charges sociales, etc.
- Consolider les normes comptables internationales.
- Définir un plan d'audit et piloter les missions d'audit qui en découlent.
- Préparer ou effectuer un audit.
- Développer ou mettre à jour des outils informatiques, un système d'information et procéder à la simplification des processus de traitement en interne.
- Accompagner l'entreprise dans l'évolution des systèmes d'information.

PRÉPARATION AU DSCG DIPLOME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION en contrat d'apprentissage



LES ENSEIGNEMENTS À L'UNIVERSITÉ

Gestion juridique, fiscale et sociale,
Finance,
Management et contrôle de gestion,
Comptabilité et audit,
Management des systèmes d'information,
Anglais des affaires,
Mémoire.



POURSUÎTES D'ÉTUDES

Le DSCG permet de commencer le stage d'expertise comptable de trois ans nécessaire à la délivrance du diplôme d'expertise comptable et de commissaire aux comptes.



DURÉE DE LA FORMATION

- 2 ans



PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

Être titulaire d'un bac+3 :

- *Diplôme de comptabilité et gestion (DCG).*

Ou être titulaire d'un bac+5 :

- *Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA),*
- *ou tout autre Master à dominante comptabilité-gestion donnant une équivalence complète du DCG.*
- *etc.*

••••• **IUT DE TOURS**
29 rue du pont volant
37082 Tours Cedex 2



PARTENAIRES

IUT DE TOURS :

- Association des Experts Comptables d'Indre et Loire.

